

TARIF DES ANNONCES
Six lignes, première insertion.....\$ 0.50
Au-dessus de 6 lignes et pas plus de 10. 0.80
Pour chaque ligne au-dessus de 10 lig. 0.10
Pour chaque insertion subséq., par lig. 0.05
La ligne est comptée sur corps 6.
Les réclames, rapports de commandites, décès, mariages, etc., sont sujets au tarif des annonces.

LE JOURNAL DE QUÉBEC
POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE

Éditeur-propriétaire, AUGUSTIN COTÉ, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco

ANGLETERRE

Londres, 10 juin.
Le bill de M. Trevelyan, secrétaire pour l'Irlande, est un aveu impuissant en ce qui concerne la famine en Irlande. Les fermiers irlandais, effrayés des difficultés rencontrées pour l'achat des céréales, ont pris qu'on leur intente des poursuites et des frais de la procédure, des charges qui leur incombent sans vouloir recourir aux avances offertes par l'État, déclarent qu'ils ajoutent leurs doléances aux plaintes qui s'élèvent de tous côtés en Irlande contre l'Angleterre.

guos de la barbarie seront absorbés par la conquête civilisatrice.
Sur presque tous les points où elle a devancé les autres puissances, elle se trouvera, dans un temps donné, avoir celles-ci pour voisines. C'est là une évolution fatale contre laquelle il serait aussi injuste qu'inutile de s'insurger.

L'impérialisme anglais et la confiance.

S'il faut en croire les derniers télégrammes de Londres, les négociations au sujet de la conférence s'emblaient toucher à leur terme.
On sait que M. Gladstone s'est engagé à soumettre à la Chambre le projet de compromis élaboré par la diplomatie. Fera-t-il de l'acceptation de ce compromis une question de cabinet, ou bien reculera-t-il au dernier moment devant les menaces des impérialistes, comme il l'a déjà fait tant de fois dans les phases précédentes de la question égyptienne? Et si le ministère pose la question de cabinet, sortira-t-il victorieux de la lutte?

La pression de l'opinion impérialiste est déjà assez forte pour obliger le Daily News à déclarer que le ministère n'admet pas la possibilité d'offrir à la France des avantages incompatibles avec le maintien de la prépondérance anglaise en Egypte, et qu'il n'acceptera jamais le contrôle international dont la nécessité a été reconnue par la plupart des cabinets européens.

LA DETTE EGYPTIENNE.

La pétition suivante v. ent d'être adressée à M. le président du conseil en France :
Monsieur le ministre,
Les sous-signés, porteurs de titres de la dette publique consolidée d'Egypte, ont l'honneur d'appeler votre attention sur leur situation actuelle, sur les circonstances de fait et de droit qui l'ont créée, et de recommander à votre sollicitude les intérêts considérables qu'ils représentent.

ference aurait perdu sa raison d'être. — Le National.

LA DETTE EGYPTIENNE.

La pétition suivante v. ent d'être adressée à M. le président du conseil en France :
Monsieur le ministre,
Les sous-signés, porteurs de titres de la dette publique consolidée d'Egypte, ont l'honneur d'appeler votre attention sur leur situation actuelle, sur les circonstances de fait et de droit qui l'ont créée, et de recommander à votre sollicitude les intérêts considérables qu'ils représentent.

qui l'avaient suivi, fut profondément modifié par l'acte international qui a pris le nom de loi de liquidation du 17 juillet 1880.

LA DETTE EGYPTIENNE.

La pétition suivante v. ent d'être adressée à M. le président du conseil en France :
Monsieur le ministre,
Les sous-signés, porteurs de titres de la dette publique consolidée d'Egypte, ont l'honneur d'appeler votre attention sur leur situation actuelle, sur les circonstances de fait et de droit qui l'ont créée, et de recommander à votre sollicitude les intérêts considérables qu'ils représentent.

notre pensée de soulever ces questions spéciales et nous nous en remettons à l'expérience et à la sagesse du gouvernement français.

LA DETTE EGYPTIENNE.

La pétition suivante v. ent d'être adressée à M. le président du conseil en France :
Monsieur le ministre,
Les sous-signés, porteurs de titres de la dette publique consolidée d'Egypte, ont l'honneur d'appeler votre attention sur leur situation actuelle, sur les circonstances de fait et de droit qui l'ont créée, et de recommander à votre sollicitude les intérêts considérables qu'ils représentent.

mais qui tous deux, dans leur ensemble, se trouvent d'accord sur le principe du gouvernement; vous êtes tous monarchistes; vous êtes tous pour Léopold II. Chez nous, la question se posera entre la république et la monarchie, ce qui n'est pas du tout la même chose; c'est un changement de régime que nous demandons, et non un changement de ministère. Je ne sache pas que cette grosse prétention ait jamais été accueillie par un corps électoral quelconque.

LA DETTE EGYPTIENNE.

La pétition suivante v. ent d'être adressée à M. le président du conseil en France :
Monsieur le ministre,
Les sous-signés, porteurs de titres de la dette publique consolidée d'Egypte, ont l'honneur d'appeler votre attention sur leur situation actuelle, sur les circonstances de fait et de droit qui l'ont créée, et de recommander à votre sollicitude les intérêts considérables qu'ils représentent.

RECUEIL LITTÉRAIRE

28 Juin 1884.—No 4.

LA VEUVE DU GARDE

PAR

RAOUL DE NAVERY.

II

LOUP CERVIER.

Mathieu rapporta la bourse, en dénouant les cordons et vida le contenu sur la table; il alligna deux tins cinq pièces d'or, et ajouta en posant la moitié devant sa mère : — Voici ta part, je garde la mienne.

Mathieu roivint assez avant dans la soirée; il se trouvait sous l'influence d'une méchante ivresse, et la flamme fauve de son regard causa à Madeleine une impression de terreur.
En entrant dans la chambre où sa mère l'attendait, il posa dans un coin un objet long, soigneusement enveloppé, et qui rendit un son clair.

logique de chrétienne; le bien d'autrui ne nous appartient pas; les propriétaires ont aussi bien le droit de garder leurs coupes de bois que leur gibier, et la preuve, c'est qu'ils élèvent leurs prés et traient la litteurte de leurs bœufs. Ne prennent-ils pas soin de les repeupler de gibier? Ne dépendent-ils point d'argent pour le multiplier? D'ailleurs, mon fils, nous n'avons pas fait le code; il ne nous reste qu'à le respecter.

et lumineux des films. Une de ses longues mains se promenait sur le canon du fusil, avec lenteur, comme s'il eût éprouvé une secrète jouissance à caresser ce qu'il venait d'appeler son « gagne-pain ».
Quand l'horloge sonna dix heures, les cendres du foyer blanchirent; Madeleine plaça son ouvrage, le mit dans une corbeille, et Mathieu souleva à sa mère un bœuf froid. Il emporta son fusil avec lui.

aidé à partager ses repas, mais alors elle lui répondait avec une dignité singulière.
— Je ne te dénoncerai jamais, et je mourrai plutôt que de te livrer à la justice; mais je ne prendrai point part à ton péché en profitant du gain que tu en retires.
Elle l'aimait quand même, de toutes les forces de son cœur déchiré; elle priait pour lui, comme prient les mères pour le salut des enfants en perdition.

sois, et entendit sa condamnation sans répondre. De cette heure seulement commença sa haine contre la société. Il refusa de comprendre qu'il en bravait les lois, et qu'elle n'était pas même de sévérité à son égard, pour se repêcher qu'on allait le confondre avec des assassins et des voleurs durant le temps de sa peine.

coûté une brouette remplie de linge, des bouteilles d'eau de javel, les brosse et les battoirs, elles s'arrachaient, trappaient, rinjaient et tournaient chaque pièce, mêlant leur travail de médisances sur le compte des uns, de éalonnies sur le compte des autres. Oh! pour arranger la réputation du prochain, on renouvelait sans crainte le supplice de l'écarlaté. Un coup de langue, et c'en était fait de l'honneur d'une jeune fille, du repos d'une femme. L'engrenage mortel entraînait tout. Ni pitié, ni bonté. Tant pis pour ceux qui devaient souffrir. Il fut canser, n'est-ce pas? Sans cela, ce serait vraiment trop rude de battre le linge et de couler la lessive. Les plates secrètes des menag s'étaient. On reprochait à celle-ci la paresse de son mari; à celle-là la coquetterie de sa fille. Chaque frappeur de battoir paraissait soulager une malice sanglante. Si la pauvre créature attaquée courbait la tête sans répondre, ne trouvant que des larmes à opposer à la méchanceté de ses voisines, c'en était fait pour jamais de son repos. Les pleurs d'inspiration ni pitié, ni respect. Mais si, à son tour, elle rappliquait, rendant blessure pour blessure, la gâderie applaudissait, comptant les coups.

CANADA

QUEBEC, 27 JUIN 1884.

Avou et contradiction.

Quand on n'a pas de principe, il n'en coûte pas de se mettre en contradiction avec soi-même de jour en lendemain, comme on peut le voir par un article injurieux que vient de publier l'Electeur contre Sir Hector Langevin.

L'organe libéral se fait l'écho d'une correspondance adressée des Escoumains à l'Electeur, se plaignant de ce que de Tadoussac aux Blancs-Sablons, distance de près de 500 milles, on ne voit pas une seule tête, ni un qual.

L'Electeur part de ce fait pour se répandre en reproches amers contre l'honorable ministre des Travaux publics, qui a rempli cette charge de 1867 à 1873, et de 1879 jusqu'à ce jour, et qui, suivant le confrère, aurait pu faire bien plus pour nos compatriotes des Escoumains.

L'Electeur appuie sa thèse sur un tableau qu'il emprunte au rapport général du ministre des travaux publics, page 115, et dans lequel le total des sommes dépensées de 1867 à 1882, pour les havres et brises lames, est donné comme suit :

Table with 2 columns: Location and Amount. Includes Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince Edouard, Nouveau Brunswick, Quebec, Ontario, Colombie anglaise.

En tout, \$3,335,034 52. Sur ces \$3,335,034 52, la province de Québec a eu \$318,505 83, ou seulement 9 et demi pour cent du total.

Et pourtant, dit l'Electeur, s'il est une province qui a besoin de ces travaux et y a droit, c'est bien la province de Québec, qui a plus de 1,500 milles de côtes maritimes.

Voilà l'aveu que nous voulions signaler, et la contradiction dans laquelle tombe l'organe libéral de la basse-ville.

Nous ne contesterons pas à l'Electeur l'exactitude des chiffres ci-dessus; mais que n'a-t-il soufflé sur son chef, M. Laurier, quand ce dernier est venu, dernièrement, à Saint-Roch, défendre l'un de ses discours en parlement, discours dont nous avons parlé dans le temps?

M. Laurier, on s'en souvient, quand il s'est agi, dans le parlement fédéral, du subsidie demandé par la province de Québec, pour indemniser celle-ci d'avoir construit le chemin de fer du Nord comme continuation du Pacifique, a déclaré que la province de Québec n'avait aucun droit particulier à un tel subsidie; que si l'on acquiesçait à sa demande, il fallait modifier le projet de loi du gouvernement de façon à mettre sur le même pied les autres provinces de la confédération.

C'est cette prétention étrange que M. Laurier est venu justifier à Saint-Roch, il y a une quinzaine de jours, et l'Electeur l'a applaudi de toutes ses forces en reproduisant son discours et en élevant le député de Québec-Est jusqu'au troisième ciel.

Comment se fait-il que M. Laurier puisse ainsi trouver grâce aux yeux de l'Electeur, quand ce dernier a la force de publier un article comme celui d'hier contre le ministre des travaux publics?

Nous savons comme l'Electeur que la province de Québec est bien loin d'avoir obtenu justice jusqu'à présent; mais une injustice non moins grande est d'en faire peser toute la responsabilité sur le ministre actuel des travaux publics.

De 1874 à 1878, le département des travaux publics fut administré par le chef du parti libéral, M. Mackenzie.

La province de Québec fut-elle alors mieux traitée? Qui ne se rappelle les cris qui s'élevèrent de tous les coins de notre province contre les parcimonies de M. Mackenzie?

Il n'est que trop vrai que la province de Québec, sous tous les régimes, n'a jamais reçu sa part légitime du patronage public; mais il ne faut pas accuser celui-ci ou celui-là. La vraie cause, la voici :

C'est le manque d'union au sein de la députation de la province de Québec dans le parlement fédéral.

Qu'il y ait plus d'entente, et notre province pourra invariablement faire pencher la balance de son côté, lorsqu'elle le jugera à propos.

Election de Mégantic.

La lutte se poursuit dans ce comté avec des chances de succès de plus

en plus grandes pour le candidat conservateur, M. Targoon.

Notre estimable confrère de la basse ville recommande encore, hier, M. le maire Langelier à la confiance des électeurs de Mégantic, parce qu'il est sincèrement dévoué aux intérêts de la ville de Québec, et l'ennemi le plus redoutable de l'adoption de la ligne de Sherbrooke et du Maine.

Pourtant, si cette route du Maine est adoptée, M. le maire Langelier y a contribué pour une large part, comme nous l'avons fait voir dernièrement en exposant le malheureux compromis auquel il souscrivit, l'hiver dernier, à Ottawa, avec les autres députés de Québec, compromis également favorable à une ligne du nord indépendante de celle du Grand-Tronc, et à une ligne du Sud par Sherbrooke, ou tout autre tracé laissé à la discrétion du gouvernement.

Notre confrère de la basse ville n'a pas osé relever nos observations sur ce malencontreux compromis de M. le maire Langelier, et il n'a pas, non plus, relevé l'article de la Canadian Evening de l'autre jour, qui qualifiait de tripeteurs (M. le maire Langelier comme les autres), tous ceux qui favorisaient la ligne par le nord.

C'est pourtant avec de telles contradictions que l'on veut en imposer aux électeurs.

La Saint-Jean-Baptiste à Lorette et Charlebourg.

Nous regrettons que notre compte-rendu des démonstrations patriotiques qui ont eu lieu dans ces deux importantes paroisses du comté de Québec, n'ait pas mentionné le fait que l'honorable J. Blanchet, secrétaire de la province, accompagnait, ce jour-là, l'honorable M. Garneau, le député du comté, et que tous deux ont, de concert avec l'honorable ministre de la milice, M. Caron, félicité chaleureusement les citoyens du comté sur le zèle et l'enthousiasme avec lesquels ils célèbrent tous les ans la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

Nouvelles générales. A midi, aujourd'hui, une salve de 21 coups de canon a été tirée de la citadelle en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté La Reine. Des drapeaux flottaient au-dessus de tous les édifices publics, l'hôtel de ville, les consuls, et plusieurs résidences privées.

Le département des Travaux Publics fait des préparatifs pour illuminer les édifices publics, le premier juillet, à Outaouais.

Mgr D. Racine est attendu, cette après-midi, à Québec.

Sir Hector Langevin a souscrit la somme de 100 piastres pour l'organisation des fêtes du 25^e anniversaire de la ville des Trois-Rivières. Il est attendu, mardi, à Québec.

La statue de sir Georges E. Cartier doit arriver, ces jours-ci, à Ottawa; elle sera placée temporairement sur un piédestal, le premier juillet.

Nos principales maisons de commerce de la haute-ville, comme les années précédentes, ont décidé de fermer leurs établissements, le premier juillet, jour de la Confédération.

L'honorable M. C. J. Townshend a été élu par acclamation, jeudi, au comté de Cumberland, dans la Nouvelle-Ecosse, en remplacement de sir G. Tupper. M. Townshend était le candidat élu du gouvernement.

Où dit que le département de la milice du Canada se prépare à payer une pension de trente louis par année aux vétérans de 1812.

Cette somme sera versée à chaque vétérans le jour de la fête de la Confédération.

Le président des Etats-Unis a signé la loi maritime Douglas, le 26. Il lancera une proclamation déclarant qu'aucune taxe ne sera perçue sur des bâtiments faisant le commerce avec le Canada, dès qu'il sera informé officiellement que le Canada n'impose aucune taxe.

LE BANQUET A MONTRÉAL.

La journée de jeudi a été couronnée par le grand banquet national au Windsor.

L'immense salle, dit la Minerve, ruisselante de l'éclat des lumières qui lui aient ressenti le luxe de son aménagement, n'avait guère besoin du secours d'une ornementation étrangère à sa propre richesse.

A la table d'honneur, président l'honorable juge Loranger, président de l'association Saint-Jac-Baptiste, ayant à sa droite Son Honneur le lieutenant-gouverneur Robitaille, Sir Hector Langevin, ministre des travaux publics, M. l'abbé Senteau, cure de Notre-Dame; M. l'abbé Dauray, le lieutenant-colonel J. A. Quimet, W. W. O'Givvie, représentant la société Saint-André, etc., etc.,

et à sa gauche, Son Honneur le maire Beaudry, l'honorable J. A. Chagnon, secrétaire d'Etat, l'honorable M. Laurier, les honorables juges Baby et Sicotte, l'honorable M. Wurtz, président de la Chambre de Québec, Jos. Tasso, écuyer, M. P. P., l'honorable Gédéon Guimet, secrétaire de l'éducation, le consul-général des Etats-Unis Stearns, C. O. Perrault, écuyer, vice-consul de France, etc., etc.

Le banquet s'est terminé à une heure très-avancée, après avoir été marqué par le plus cordial entrain et la plus sincère confraternité.

Conseil de ville

A la séance d'hier soir, le comité d'hygiène a recommandé comme vaccinatoire MM. R. Rinfret, Boudet, Turcotte, Henchey, Watters, Alley, Dion, Brochu et Lavoie.

M. McWilliam ayant fait une remarque au sujet de la qualité du vaccin, M. l'échevin Rinfret a dit que la meilleure preuve qu'on employait du bon vaccin, c'est que Québec a été exempté de la variole qui a fait des ravages partout.

La recommandation du comité a été adoptée.

Le conseil a aussi adopté le rapport du comité de salubrité publique, imposant une taxe de \$25 sur les vidangeurs.

Il a été résolu d'accepter la somme de M. E. Larose qui offre de réparer le mur d'enceinte du jardin du gouverneur, à raison de \$1389.

Sur la proposition de MM. les conseillers Beland et Barbeau il a été résolu que le comité des finances s'enquière du coût de l'installation de l'eau dans les rues Richardson, des Commissaires et de la Reine, cette dépense devant être prise à même les \$500,000 que la cité doit emprunter pour l'aqueduc.

Le conseil a été ajourné à quatre semaines.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

On lit dans le Courrier de Bruxelles :

Le R. P. Kockerols, provincial des Rédemptoristes, du Belgique, part demain, 14 juin, pour faire la visite canonique de la maison que cette congrégation possède à Sainte-Anne de Beaupré, au Canada. Sous peu elle espère en avoir une seconde à Sherbrooke.

La Congrégation du Très-Saint Rédempteur possède depuis plusieurs années quatre autres maisons dans le même pays : une à Québec, une à Montréal et deux autres encore relevant de la Province américaine.

Le R. P. Kockerols compte retourner par les Etats-Unis d'Amérique, où les PP. rédemptoristes ont deux provinces et 20 maisons.

Rappelons à ce propos que la province des Rédemptoristes de Belgique a en l'honneur de fournir les religieux qui ont servi à propager l'ordre dans une grande partie de l'Europe et à fonder notamment les provinces du Rhin, de Hollande, d'Angleterre, de France et des Antilles.

LES MARTYRS DU TONKIN.

Le dernier numéro des Missions catholiques contient une lettre de Mgr Eugénier, évêque du Tonkin occidental, qui donne sur les massacres des missionnaires et des chrétiens au Laos les plus navrants détails. Mgr Eugénier n'a appris ces douloureux événements que dans le courant de mars, bien qu'il n'ait eu lieu au commencement de janvier, en même temps que les massacres des provinces de Thanh Hoa et de Nghé-An.

Les communications entre les montagnes du Laos et le Tonkin ont toujours été très lentes et il était très difficile de faire parvenir une lettre au centre de la mission, à travers une région surveillée par les mandarins. C'est par un mot du Père Tanet, le seul missionnaire survivant, que Mgr Eugénier a eu connaissance du massacre, et l'évêque était alors très inquiet de la situation du Père Tanet, qui errait dans la montagne, n'ayant pour nourriture que les herbes et les racines de la forêt et pour tout vêtement qu'un pantalon et une chemise de toile, dans une saison où le thermomètre descend souvent à plusieurs degrés au-dessous de zéro.

Ses éranites étaient d'autant plus fondées qu'un télégramme de Hanoi, 24 mai, nous a appris la mort du P. Tanet et de ses catéchistes.

Le télégramme ne dit point s'ils sont morts de misère ou s'ils ont été massacrés.

Le P. Tanet rapporte dans sa lettre, datée du 17 février, que le 6 janvier les Pères Gelos et Rival ont été décapités, le Père M. Gissol frappé d'une balle, et en même temps une vingtaine de catéchistes étaient massacrés et toutes les maisons des chrétiens pillées et brûlées.

Dans une autre partie du Laos, MM. Seguret et Antoine, missionnaires français, ont été mis à mort, le 2 ou le 3 janvier, avec vingt-cinq chrétiens.

Les deux districts du Laos ont en, en somme, soixante chrétiens et trente deux églises pillées ou brûlées; environ quatre mille chrétiens chassés de leurs foyers errant dans les montagnes.

Le porteur de la lettre qui est parvenue à Mgr Eugénier a été un mois en route. Craignant d'être arrêté par les emissaires des mandarins, il ne voyageait que la nuit, à travers des forêts peuplées de bêtes féroces, évitant les villages pour s'échapper au sort qui l'attendait s'il eût été aperçu.

La livraison des Annales de la Propagation de la foi qui vient de paraître contient le compte détaillé des

recettes de l'œuvre pendant l'exercice 1883. — L'œuvre a recueilli, pendant cet exercice, la somme de 6 milliards 370,000,516 fr. 94 c. Voici le détail :

Europe : France, 4,215,234.32; Alsace et Lorraine, 272,948.53; Allemagne, 291,225.71; Autriche, 22,805.96; Hongrie, 1,872.90; Belgique, 333,212.14; Espagne, 18,441.15; Îles Britanniques, 151,299.15; Italie, 446,548.34; Levant, 23,381.63; Pays Bas, 104,304.19; Portugal, 48,974.52; Russie et Pologne, 5,291.48; Suisse, 11,139.73; divers contrées du Nord, 506.

Asie : Divers diocèses, 10,403.86. Afrique : Divers diocèses, 31,003.13.

Amérique : Amérique du Nord, 177,851.35; Amérique centrale, 85; Amérique du Sud, 25,336.09.

Océanie : Divers diocèses, 13,731.77.

M. l'abbé Côté qui arrive de Chicago dit que le clergé a commencé à faire le recensement des Canadiens français de Chicago. Il fixe le chiffre approximatif entre 12 à 15,000 âmes. L'ouvrage est rare ajoute M. Côté, et beaucoup de nos compatriotes désirent revenir au pays.

— Le Courrier de Saint-Hyacinthe.

BULLETIN TRANSATLANTIQUE

La conférence concernant la question égyptienne doit se réunir, aujourd'hui même, au bureau des affaires étrangères, à Londres.

La loi concernant la franchise électorale a passé à sa première lecture, hier, à la Chambre des lords.

Les conspirateurs ont affiché des placards à Doneraile, dans le comté de Cork, menaçant d'assassiner lord Doneraile et d'en finir avec le système des seigneurs.

Il y a encore eu 7 décès par le choléra, à Toulon.

Dans une lettre adressée à M. Joli bois le prince Victor dit qu'il a un profond respect pour son père, mais qu'il a été obligé de quitter le toit paternel, depuis qu'il a le droit de penser pour lui-même. Il ajoute que sa ligne de conduite est motivée sur celle de Napoléon I et de Napoléon III. Il proteste de son désir de maintenir son héritage intact.

Le combat près de Langson a duré deux jours. Il y a 10 Français tués et 30 blessés. Le général Negrier a rejoint les colonnes françaises à Bak Li et attend des ordres. Les généraux chinois Vnon Goy et No Ny, ont 10,000 réguliers entre Bak Li et Langson.

L'agitation s'accroît à Anvers à cause de la taxe proposée sur les céréales importées. On prétend que cette taxe va ruiner le port d'Anvers.

Le prince Bismark vient de faire un discours au Reichstag allemand, dans lequel il s'est plaint qu'on n'avait pas assez de confiance en lui. En parlant de la France il a dit que les relations entre cette puissance et l'Allemagne étaient sur le meilleur pied possible.

Une dépêche de Paris mande que l'amiral Courbet a reçu instruction de demander une apologie publique à la Chine, ainsi qu'une indemnité pour la violation du traité de paix commise par les Chinois, à Langson. Si la Chine refuse, une flotte française bombardera les principales villes de ce pays.

Une dépêche transmise de Toulon à Marseille, hier, annonçait que la situation empirait. Il y a eu 10 décès, mercredi, et 10 jeudi. Il y avait, hier, 62 cas à l'hôpital de la marine. Jusqu'ici la maladie est épidémique.

A Marseille la peur du choléra a pris les proportions d'une panique. Un jeune enfant de 3 mois et un jeune homme de 17 ans sont morts, hier, du choléra.

Un cordon militaire a été établi tout le long de la frontière espagnole pour empêcher l'introduction du choléra.

A une réunion du cabinet espagnol, hier, le roi Alphonse président, il a été décidé que deux officiers coupables de désertion seraient fusillés immédiatement. Le gouvernement a déclaré que cette sévérité était nécessaire pour maintenir la discipline dans l'armée. Cette décision a causé une sensation pénible. Les journaux, les sénateurs et les députés font de grands efforts pour obtenir une commutation de peine.

Une dépêche de Rome annonce que le Vatican a fait de nouvelles propositions à Berlin au sujet de la nomination de l'archevêque de Posen.

La crise financière.

Voici comment la dernière crise de New-York est jugée par un journal français.

En Amérique l'émotion a été presqu'générale car le désastre n'atteint pas seulement des banquiers et des spéculateurs de profession, il atteint un grand nombre de particuliers qui sont ruinés ou tout au moins sérieusement affectés par le krach. Ce krach provient d'un état de chose facile à comprendre. Il s'est passé à New-York à peu près la même chose qu'à Paris avant notre krach. Depuis quelques années la spéculation faisait rage. Les valeurs de

toutes sortes ont eu des prix extraordinaires. Cet engouement dont quelques gros bonnets de la finance avaient donné le signal, avait rapidement gagné le public boursier, toujours prêt à embotter le pas derrière les meneurs. Mais le public finit par se lasser, les valeurs ont baissé et le marché est tombé dans une situation désastreuse.

Une des causes du progrès de l'industrie aux Etats-Unis, c'est que les fabricants adoptent, dès leur apparition, les systèmes les plus perfectionnés. Chaque fois qu'un Américain se propose de fonder une industrie, il part pour l'Europe, visite tous les établissements du même genre qui ont la réputation d'être les mieux installés surtout en Angleterre et en France, et revient dans son pays, il s'efforce de les égaler. A ce point de vue, la confiance de certains de ces industriels est telle que, non-seulement ils ouvrent leurs usines à ces rivaux du lendemain, mais qu'ils offrent (offres touchantes acceptées) d'envoyer leurs échantillons, n'admettant pas la possibilité de lutter avantageusement contre eux.

Agriculture.

Il y a quelques jours, M. W. H. Taylor, secrétaire du cercle agricole de la paroisse de Saint-Gilles de Beauvillage, a donné une conférence sur la confection du beurre, devant un auditoire nombreux, dont une partie considérable était des dames, qui ont écouté le conférencier avec beaucoup d'attention, montrant qu'elles appréciaient l'importance d'un sujet qui intéresse tout le monde, le cultivateur comme le consommateur.

Convaincu qu'il sera utile à un grand nombre de nos lecteurs, nous donnons un court résumé de cette conférence.

M. Taylor commença par dire que six choses sont absolument nécessaires pour faire du beurre de première qualité, savoir : 1^o De bonnes vaches, donnant un bon lait gras. 2^o De bons pâturages en été et de la bonne nourriture en hiver. 3^o Une bonne laiterie propre, fraîche et aérée. 4^o De bons ustensiles, tels que plats, ou crémeuses, barrantes ou moulin. une table en pierre polie pour pétrir le beurre, des couteaux en bois, des tinettes, etc. 5^o Un bon thermomètre. 6^o En dernier lieu, il faut que la laitière soit douce et attentive.

En développant sa pensée le conférencier prétend que la femme convient mieux qu'un homme à tout ce qu'il y a à faire après des vaches, que son caractère étant généralement plus doux, une vache se laissera plus volontiers traire par elle, et en conséquence donnera plus de lait qu'un homme, dont le caractère est assez souvent trop brusque. En outre le travail de l'homme sur une terre empêche la propriété si essentielle à la confection du beurre à ceux-ci par exemple il dit : si vous voulez que vos vaches ne donnent pas tout à vos chevaux, et il cite à cet égard l'exemple des Danois qui en 1840 ne retiraient qu'un produit moyen de \$22.00 par vache, mais qui en 1877 par de meilleurs traitements et de meilleurs prix qu'ils obtenaient réalisaient le joint montant de \$76.00 par vache. Il conseille aux fermières de traire leurs vaches à l'étable, hiver et été, mais que l'étable ainsi que les vases et les vaches mêmes soient bien nettoyés.

Il prétend que le lait doit être coulé au plus tôt possible et refroidi à une température aussi près de 32° que possible, et ensuite placé dans une atmosphère de 62° ; que la crème doit être enlevée au plus tard en 24 heures, et placée dans une jarre de grès jusqu'à ce qu'elle soit assez mûre pour faire une barratée, mais le crème des dernières 24 heures ne doit pas être prise, et il ne faut pas qu'elle soit trop sûre. Lors du battage, le petit lait doit être enlevé aussitôt que le beurre est en graine, que si on veut le ramasser comme on dit quelquefois, il y aura toujours de lait de beurre dedans, qui l'empêche de se conserver.

Après avoir enlevé le petit lait on verse de l'eau froide dans la barratée, on bat le beurre en changeant l'eau aussi longtemps qu'il entraîne du lait; quand il reste clair, on enlève le beurre avec les couteaux de bois, et on le pétrit sur la table de pierre avec un levier de bois, franc pendant une minute ou de 3, pour mêler un sel fin avec le beurre, à raison d'un once de sel par livre de beurre, s'il est pour être mis sur le marché de suite, on deux onces par livre s'il est pour l'exportation. On le laisse sur la pierre 24 heures couvert avec un linge imprégné de saumure et le lendemain on donne encore quelques coups de levier, et on le met en boules ou en tinettes.

En agissant ainsi le conférencier prétend qu'on aura toujours du beurre de première qualité, commandant toujours le plus haut prix du marché, et les cultivateurs alors trouveront que ce sont les vaches qui donnent le plus de bénéfice de tous les animaux sur une ferme. Il cite l'exemple des Danois qui, avec un climat bien moins favorable que le nôtre, en trente ans, ont changé leur condition tellement qu'ils étaient, ils exportent des produits de la laiterie pour plusieurs millions de piastres par année.

Après avoir enlevé le petit lait on verse de l'eau froide dans la barratée, on bat le beurre en changeant l'eau aussi longtemps qu'il entraîne du lait; quand il reste clair, on enlève le beurre avec les couteaux de bois, et on le pétrit sur la table de pierre avec un levier de bois, franc pendant une minute ou de 3, pour mêler un sel fin avec le beurre, à raison d'un once de sel par livre de beurre, s'il est pour être mis sur le marché de suite, on deux onces par livre s'il est pour l'exportation. On le laisse sur la pierre 24 heures couvert avec un linge imprégné de saumure et le lendemain on donne encore quelques coups de levier, et on le met en boules ou en tinettes.

En agissant ainsi le conférencier prétend qu'on aura toujours du beurre de première qualité, commandant toujours le plus haut prix du marché, et les cultivateurs alors trouveront que ce sont les vaches qui donnent le plus de bénéfice de tous les animaux sur une ferme. Il cite l'exemple des Danois qui, avec un climat bien moins favorable que le nôtre, en trente ans, ont changé leur condition tellement qu'ils étaient, ils exportent des produits de la laiterie pour plusieurs millions de piastres par année.

Après avoir enlevé le petit lait on verse de l'eau froide dans la barratée, on bat le beurre en changeant l'eau aussi longtemps qu'il entraîne du lait; quand il reste clair, on enlève le beurre avec les couteaux de bois, et on le pétrit sur la table de pierre avec un levier de bois, franc pendant une minute ou de 3, pour mêler un sel fin avec le beurre, à raison d'un once de sel par livre de beurre, s'il est pour être mis sur le marché de suite, on deux onces par livre s'il est pour l'exportation. On le laisse sur la pierre 24 heures couvert avec un linge imprégné de saumure et le lendemain on donne encore quelques coups de levier, et on le met en boules ou en tinettes.

En agissant ainsi le conférencier prétend qu'on aura toujours du beurre de première qualité, commandant toujours le plus haut prix du marché, et les cultivateurs alors trouveront que ce sont les vaches qui donnent le plus de bénéfice de tous les animaux sur une ferme. Il cite l'exemple des Danois qui, avec un climat bien moins favorable que le nôtre, en trente ans, ont changé leur condition tellement qu'ils étaient, ils exportent des produits de la laiterie pour plusieurs millions de piastres par année.

En agissant ainsi le conférencier prétend qu'on aura toujours du beurre de première qualité, commandant toujours le plus haut prix du marché, et les cultivateurs alors trouveront que ce sont les vaches qui donnent le plus de bénéfice de tous les animaux sur une ferme. Il cite l'exemple des Danois qui, avec un climat bien moins favorable que le nôtre, en trente ans, ont changé leur condition tellement qu'ils étaient, ils exportent des produits de la laiterie pour plusieurs millions de piastres par année.

En agissant ainsi le conférencier prétend qu'on aura toujours du beurre de première qualité, commandant toujours le plus haut prix du marché, et les cultivateurs alors trouveront que ce sont les vaches qui donnent le plus de bénéfice de tous les animaux sur une ferme. Il cite l'exemple des Danois qui, avec un climat bien moins favorable que le nôtre, en trente ans, ont changé leur condition tellement qu'ils étaient, ils exportent des produits de la laiterie pour plusieurs millions de piastres par année.

En agissant ainsi le conférencier prétend qu'on aura toujours du beurre de première qualité, commandant toujours le plus haut prix du marché, et les cultivateurs alors trouveront que ce sont les vaches qui donnent le plus de bénéfice de tous les animaux sur une ferme. Il cite l'exemple des Danois qui, avec un climat bien moins favorable que le nôtre, en trente ans, ont changé leur condition tellement qu'ils étaient, ils exportent des produits de la laiterie pour plusieurs millions de piastres par année.

En agissant ainsi le conférencier prétend qu'on aura toujours du beurre de première qualité, commandant toujours le plus haut prix du marché, et les cultivateurs alors trouveront que ce sont les vaches qui donnent le plus de bénéfice de tous les animaux sur une ferme. Il cite l'exemple des Danois qui, avec un climat bien moins favorable que le nôtre, en trente ans, ont changé leur condition tellement qu'ils étaient, ils exportent des produits de la laiterie pour plusieurs millions de piastres par année.

En agissant ainsi le conférencier prétend qu'on aura toujours du beurre de première qualité, commandant toujours le plus haut prix du marché, et les cultivateurs alors trouveront que ce sont les vaches qui donnent le plus de bénéfice de tous les animaux sur une ferme. Il cite l'exemple des Danois qui, avec un climat bien moins favorable que le nôtre, en trente ans, ont changé leur condition tellement qu'ils étaient, ils exportent des produits de la laiterie pour plusieurs millions de piastres par année.

En agissant ainsi le conférencier prétend qu'on aura toujours du beurre de première qualité, commandant toujours le plus haut prix du marché, et les cultivateurs alors trouveront que ce sont les vaches qui donnent le plus de bénéfice de tous les animaux sur une ferme. Il cite l'exemple des Danois qui, avec un climat bien moins favorable que le nôtre, en trente ans, ont changé leur condition tellement qu'ils étaient, ils exportent des produits de la laiterie pour plusieurs millions de piastres par année.

En agissant ainsi le conférencier prétend qu'on aura toujours du beurre de première qualité, commandant toujours le plus haut prix du marché, et les cultivateurs alors trouveront que ce sont les vaches qui donnent le plus de bénéfice de tous les animaux sur une ferme. Il cite l'exemple des Danois qui, avec un climat bien moins favorable que le nôtre, en trente ans, ont changé leur condition tellement qu'ils étaient, ils exportent des produits de la laiterie pour plusieurs millions de piastres par année.

En agissant ainsi le conférencier prétend qu'on aura toujours du beurre de première qualité, commandant toujours le plus haut prix du marché, et les cultivateurs alors trouveront que ce sont les vaches qui donnent le plus de bénéfice de tous les animaux sur une ferme. Il cite l'exemple des Danois qui, avec un climat bien moins favorable que le nôtre, en trente ans, ont changé leur condition tellement qu'ils étaient, ils exportent des produits de la laiterie pour plusieurs millions de piastres par année.

1er Vice-président : M. Ulric Boilard, de Saint-Roch.

2e Vice-président : M. J. B. Robitaille, de Saint-Roch.

Secrétaire : M. Jos. Pelletier, de la Haute-Ville.

Sous-secrétaire : M. Louis Dion, de Saint-Sauveur.

Honneur. — Hier, 26 juin, avait lieu la distribution des médailles de prix au couvent de Jésus-Marie, de Lauzon.

Les élèves gradues en cours supérieurs, qui ont obtenu les diplômes et les médailles d'honneur sont : Mlle Adélaïde L. Chénier, de Saint-Jean, Isle d'Orléans.

Mlle Adélaïde Bouin, de la Rivière-aux-Renards.

Mlle Alice Bourget, de Lauzon. La médaille d'honneur accordée par Son Excellence le gouverneur général a été décernée à Mlle Sophie Charland, de Lauzon.

Mlle Mary O'Brien, fille de M. le magistrat O'Brien, de Tadoussac, a obtenu son diplôme de gradué avec la plus grande distinction. Ce diplôme est accompagné d'une médaille en or ayant la forme d'un croix grecque, et d'un très beau travail artistique.

Camp militaire. — On a commencé les préparatifs pour le prochain camp militaire qui aura lieu sur les terrains du gouvernement, à Saint-Joseph de Lévis, le premier juillet prochain. Les bataillons qui doivent camper sont le 1^{er} de Lévis, le 7^o de Champlain et le bataillon provisoire de Dorchester.

Les officiers seront les suivants : Commandant de brigade — Lt Col Taschereau.

Officier de mousqueterie — Lt Col Duchesnay.

Officier Pourvoyeur — Capt G. S. Vien.

Quartier-maître — Lt Col. Fortin. On dit que les soldats qui camperont la semaine prochaine porteront une nouvelle coiffure dite « Grogary Cap » à peu près semblable au bonnet écossais.

Musique. — Avec la permission du commandant et des officiers, la musique de la batterie A jouera, ce soir, sur la Terrasse, à 8 heures. Voici le programme : Quick March — Le Major. M. J. B. Robitaille. Le Diadème. M. J. B. Robitaille. La Source. M. J. B. Robitaille. Polonoise — Am. Hecker-trande. Merzdorf. Valse — Bon Voyage. M. J. B. Robitaille.

ALLEN'S LUNG BALM advertisement with an illustration of a person's chest and lungs.

MARCHÉ DE GROS table listing various goods and their prices.

ÉTAT DES ARRIVAGES ET DU TONNAGE DES NAVIRES. Report on ship arrivals and tonnage.

PORT DE QUEBEC ARRIVAGES. List of ship arrivals at the port of Quebec.

EXPÉDITÉS. List of ships that have departed from the port.

REPOS ET CONFORT POUR CEUX QUI SOUFFRENT. Advertisement for a medicinal product.

AVIS AUX MÈRES! Advertisement for a child health product.

Hémorrhoides—Symptômes et Guérison. Medical advertisement for hemorrhoids.

ELECTRICITÉ. Advertisement for electrical services.

Ventes par encan. Notice of public auctions.

LES PIANOS HARMONIUMS. Advertisement for pianos and harmoniums.

LES PIANOS HARMONIUMS. Advertisement for pianos and harmoniums.

LES PIANOS HARMONIUMS. Advertisement for pianos and harmoniums.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. Notice for contractors.

AVIS AUX MÈRES! Advertisement for a child health product.

Bureau de la Commission à Barrières de la rive Nord. Office notice.

AVIS. Various public notices and advertisements.



LUNETTES—B. LAURANCE. Advertisement for eyeglasses.

HABILLEMENTS D'ÉTÉ. Advertisement for summer clothing.

GLOVER, FRY ET CIE MARCHANDISES. Advertisement for clothing and goods.

LA FÊTE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL. Notice for the St. John's festival.

CHAPEAUX DE PAILLE! Advertisement for straw hats.

GANTS DE CHEVREAU! Advertisement for goat gloves.

Paris-Canada. Advertisement for a Canadian publication.

Maladies Nerveuses BROMURE LAROZE advertisement with decorative border.

VIANDE, FER ET QUINA VIN FERRUGINEUX AROUD advertisement.

ROB BOYVEAU LAFFECTEUR advertisement.

INJECTION BROU advertisement.

PILULES DEHANT advertisement.

Eau et Poudres Dentifrices advertisement.

MEDECINE advertisement for various ailments.

Strictement Puré. Advertisement for a pure product.

SAISEPAREILLE DE BRISTOL. Advertisement for a medicinal product.

BULLETIN COMMERCIAL. Commercial bulletin.

Table listing various bank shares and their values.

Actes de banques achetées sur marge. Bank purchase notice.

Actes de banques achetées sur marge. Bank purchase notice.

MARCHÉ AU GROS. Wholesale market prices.

EDITION D'HIER

Université-Laval.

Le Chroniqueur d'hier, publié un excellent article sur l'Université-Laval, exprimant l'espoir que cette institution renoncera à l'idée de former ses portes, si jamais elle a nourri cette idée.

Le Chroniqueur observe que cet événement porterait un coup sérieux au prestige de Québec comme l'un des principaux centres d'éducation et de culture intellectuelle.

Le Chroniqueur qualifie de malicieuses toutes les histoires répandues dans le public contre l'Université-Laval, dont le nom et la réputation s'étendent au-delà des confins de notre pays, et dont les diplômés sont reconnus dans les contrées les plus éclairées de l'ancien monde.

Notre confrère anglais classe l'Université Laval parmi nos premières institutions nationales, et constate que plusieurs protestants vont recevoir leur éducation dans ses murs.

Les catholiques doivent des remerciements à notre confrère pour sa bienveillance et sa loyauté à l'égard d'une institution, qui leur est particulièrement chère.

L'enquête Mousseau-Charlebois.

Cette enquête vient de s'ajourner au 4 juillet.

Comme dans tout procès, la plus parfaite harmonie n'a pas régné jusqu'à présent entre les avocats de l'accusation et ceux de la défense.

Ceux-ci ont le droit indéniable d'exiger que la procédure soit conduite sans passion, avec justice et suivant les règles les mieux établies, et c'est ce qui les a mis constamment, depuis le commencement de l'enquête, en travers de M. Mercier, l'avocat de la poursuite, qui ne veut en faire qu'un moyen de vengeance personnelle, et qui tâche de lui donner les apparences les plus scandaleuses possibles pour préjuger l'opinion publique.

Ses organes le secondent avec une malice diabolique.

Ils le représentent comme le champion de la moralité publique, luttant avec une énergie indomptable pour mettre devant le public une preuve accablante que la défense voudrait cacher.

A Québec, c'est l'Electeur qui se charge de cette besogne, et il y met un zèle digne, en tous points, de M. Mercier.

Ce qui veut dire qu'il n'est pas plus scrupuleux que ce dernier dans la loyauté de ses moyens.

Nous n'avons pas voulu jusqu'à présent apprécier le mérite de l'enquête, parce qu'elle n'est pas assez avancée, et nous n'avons pas, non plus, trouvé rien d'étrange dans la conduite des avocats de la défense, qui n'ont fait que mettre un frein à la procédure passionnée et à coups de bâtons que M. Mercier a voulu faire adopter.

Pour ne citer qu'un exemple, à la cinquième séance de la commission d'enquête, M. Mercier a remis ciel et terre afin d'obtenir la production immédiate devant le public de documents, de lettres et de télégrammes privés possédés par le témoin de Beaufort.

L'avocat de la défense, comme de raison, s'est objecté à ce que cette production fût livrée au public, avant que les commissaires en fussent à huis-clos l'examen, et s'assurassent si la série de pièces demandées ne contenait pas certains documents privés que le public n'avait pas le droit d'avoir.

Cette conduite des commissaires nous paraît très équitable.

Ce qui prouve, du reste, leur bonne foi, ressort du compte-rendu même de l'Electeur, qui s'exprime comme suit :

D'après ce qui a transpiré de la séance secrète, il paraît qu'il s'y est fait peu de chose ; on s'est contenté d'examiner le papier produit par M. De Beaufort pour s'assurer s'il y avait quelque correspondance de nature privée.

M. Desjardins a, depuis, déclaré à un reporter du Star qu'il avait déclaré le public et la presse seraient admis aux séances et que, pour aucune considération, il ne consentirait dorénavant à s'écarter d'une règle, à moins qu'il n'y eût une nécessité absolue de protéger la réputation de personnes non concernées dans l'enquête.

Il est donc bien évident que la procédure proposée par M. Mercier, d'après le rapport même de son organe à Québec, n'était pas soutenable.

En lisant tout le compte rendu de l'Electeur, on croirait, cependant, que la séance secrète, mentionnée plus haut, est un déni de justice scandaleux et des plus révoltants.

M. Mercier, sous dit le confrère, a protesté de toutes ses forces contre cette tentative de cacher au public la preuve accablante qui pèse contre MM. Mousseau et Charlebois, et il s'est dignement retiré de la salle des délibérations, ne voulant pas siéger en secret et crier devant la procédure arbitraire de la majorité des commissaires.

Le chef de l'opposition a voulu tout simplement faire de la mise en scène pour les badauds dans cette protestation et ce refus de siéger en secret.

La commission d'enquête se compose de trois conservateurs et de deux libéraux.

Ces derniers sont l'honorable M. Joly et M. Robidoux.

Ne peuvent-ils pas renseigner le public sur toute irrégularité que voudraient commettre leurs trois collègues conservateurs ?

Pourquoi donc tout ce tapage de M. Mercier et ce compte-rendu fantaisiste de l'Electeur à propos de cette séance à huis-clos ?

Il ureusement, l'Electeur ne pourra pas même en imposer à ses lecteurs, quelque honnête qu'ils puissent être.

Un autre passage de son compte rendu détruit l'effet qu'il tâche de produire.

Voici ce passage :

M. Robidoux s'oppose fortement à l'exclusion de la presse et du public. L'honorable M. Joly déclare qu'il a assez de confiance en ses collègues pour siéger en secret, mais se réserve le droit de protester publiquement si les délibérations ne lui paraissent pas satisfaisantes.

Ainsi, d'après M. Joly, lui-même, cette séance à huis-clos n'avait pas le caractère redoutable qu'elle semblerait avoir, à lire les protestations de M. Mercier et le compte-rendu de son organe.

Affichant de l'audace jusqu'au bout, l'Electeur ajoute :

Pas un seul journal de cette ville n'a encore dit un mot, un seul mot des procédés de la commission chargée de s'enquérir du scandale Mousseau-De Beaufort.

L'Electeur peut être étonné de la réserve de ses confrères de Québec ; mais ce qui étonne moins ces derniers, c'est de le voir battre la campagne à propos de cette enquête Mousseau-Charlebois tout comme il le faisait, durant la dernière session, à propos des motions de non confiance et des divagations de M. Mercier et de M. Gagnon.

Menaque Tremblay, écuyer, avocat, a été nommé magistrat de district pour le comté de Gaspé. C'est là une excellente nomination à tous les points de vue.

M. Tremblay est un des membres les plus distingués du barreau ; il a exercé sa profession avec succès depuis plus de quinze années, et, à des talents véritables développés par une étude constante, il joint les autres qualités requises pour faire un juge intègre et digne de la confiance publique.

La convention à Montréal.

La première séance du congrès national a eu lieu, mardi, dans la salle académique des RR. PP. Jésuites. C'est l'honorable M. P. J. O. Chauveau qui a prononcé le discours d'ouverture.

Il a traité les sujets suivants : Intérêts religieux. Affirmation solennelle de l'attachement inébranlable des Canadiens-français à la foi catholique ; reconnaissance des principes de conservation et de développement ; conservation de l'amour entre le peuple et le clergé ; création et développement des œuvres catholiques dans tous les centres habités par des Canadiens-français.

Il y a eu plusieurs autres discours remarquables.

On remarquait sur l'estrade Mgr Fabre, Mgr Laflèche, M. l'abbé Targéon, recteur du collège Sainte-Marie, MM. les abbés Colin et Lévesque et plusieurs autres.

Mentons toujours.

M. Normand, l'entrepreneur lanévien qui, d'après M. Charles Langlois, aurait employé, au quai de la Reine, des ouvriers des Trois-Rivières, publié dans l'Evenement et le Canadien l'avis suivant :

J'offre de payer à M. Charles Langlois la somme de \$100, s'il veut prouver, par serment, que j'ai employé un seul homme des Trois-Rivières pour travailler sur le quai de la Reine de Québec, à condition qu'il donne au curé de Saint-Roch, pour les pauvres, une égale somme de \$100, si je lui prouve qu'il a dit un mensonge, en affirmant ce fait devant une assemblée de Saint-Roch.

T. E. NORMAND.

Eh bien ! M. Langlois, exécutez-vous. Voilà cinq ou six jours que ce défi est porté ; où est votre réponse ?

Mentons, mentons toujours est un devise, qui ne prend plus, même à Saint-Roch.

On est le tombeau de Saint-Jean-Baptiste.

D'après l'Etendard, le tombeau de Saint-Jean-Baptiste serait à Gênes dans l'église de San Lorenzo ; quant à sa tête elle serait actuellement au Vatican.

Le tombeau de Saint-Jean-Baptiste, dit-il, recouvrant le corps du Saint-Patron des Canadiens-français, est dans la crypte de la principale chapelle latérale de la cathédrale San Lorenzo, à Gênes.

Ainsi, la ville de Gênes, déjà si intéressante pour tout enfant du continent américain, comme patrie de l'immortel Christophe Colomb, doit être particulièrement chère aux Canadiens-français, comme renfermant les restes bénis de Saint-Jean-Baptiste. Seul le corps du saint est dans ce tombeau.

Quant à sa tête, après être demeurée un temps immémorial dans celle des églises du vocable de Saint-Silvestre qui se trouve sur la place Saint-Silvestre à Rome, rue de Belle-Verrière à quelques pas à peine du Corso, elle a été transportée au Vatican, lors de la prise de Rome par les Piémontais, en 1870. On a cru devoir la mettre en sûreté sous la garde immédiate du Pape, pour la soustraire plus sûrement à l'atteinte de ces barbares du 19e siècle que l'on nomme les gari-bauds.

Ces renseignements peuvent au premier abord ne pas paraître avoir le mérite et la nouveauté, vu qu'ils sont mentionnés, partiellement du moins, dans plusieurs guides de voyage.

Et pourtant, nous n'avons pas encore pu rencontrer un seul canadien qui ait voyagé en Europe et qui nous ait dit avoir visité le tombeau de Saint-Jean-Baptiste.

Nous avons expédié des comptes d'abonnement depuis quelques jours, et nous comptons que tous ceux qui en ont reçus s'empresseront de faire droit à notre réclamation.

BULLETIN TRANSATLANTIQUE

Les conservateurs en Angleterre ont décidé de proposer sans délai une motion de censure contre le gouvernement Gladstone.

Une dépêche de Hanoi mande que 4 000 réguliers chinois se sont retirés, lundi, à Langson, en violation du traité, et ont attaqué les Français au nombre de 700 et ont tué et blessé quelques-uns. Ils ont été mis en déroute. Les Français ont perdu deux officiers.

Il y a eu huit décès par le choléra, à Toulon, le 25, et six hier. Les familles s'éloignent en grand nombre.

Le gouvernement français a enjoint au général Millot de suspendre le départ des troupes du Tonkin. L'ordre de rester dans les eaux chinoises.

Un correspondant de Bordeaux dit que tout indique que la récolte du vin en 1884, va être abondante et de qualité excellente.

Le gouvernement français demande une satisfaction immédiate pour l'affaire de Langson.

Le conflit est de plus en plus violent entre le prince Jérôme et son fils le prince Victor. Le père vient d'accuser son fils d'avoir odieusement manqué à ses engagements. On croit que le fils répondra bien tôt.

La Chambre des députés en France a approuvé l'accord qui a eu lieu avec l'Angleterre au sujet de la question égyptienne.

L'ambassadeur chinois a protesté que le gouvernement de la Chine était innocent de l'attaque de Langson qui avait été faite par des deserteurs appartenant à des bandes qui ont peur de retourner en Chine.

Il est passé une grande tempête de grêle récemment à Erivan, dans le sud de la Russie. Il est tombé des grêlons aussi gros que des œufs d'oie. 70 maisons ont été rasées et les dommages à la propriété s'élevaient à 300,000 roubles. On compte une quarantaine de victimes.

La prise de Berber est confirmée. Elle a été surprise, le matin du 26 mai, et Hassan Pa ha s'est rendu après une lutte acharnée. Il y a eu un grand massacre des habitants. Les femmes et les enfants seuls ont été épargnés.

LES VICTIMES DU DEVOIR.

Dans le journal, les Victimes du Devoir, qui rencontre un immense succès, en France, Théodore de Banville déplore en magnifiques vers l'infortune du pauvre ouvrier mineur devenu aveugle :

Il tend les bras, vers quoi ? Vers l'espace, vers la vague pitié qu'il possible, et qui passe, car l'aveuglement qu'il fut un homme a été un malheur, sa femme et ses enfants sont morts, et c'est une mégère, avec sa main de glace, qui, dès que le jour naît, le guide à cette place

Et qui revient le soir, quittant des hommes et, hors horrible à travers et devant lui, l'emmener, et lui prend la moitié de ses sous.

M. François Coppée s'attache à l'infortune du vieux mécanicien :

Vieux mécanicien de la ligne du Nord, soigneux, voilà plus de vingt ans qu'il conduit sa machine sur le rail, et le froid dans l'échine, c'est un socialisme et c'est un esprit fort.

La discipline est si dure et le devoir si fort, Et le jour où qu'il le, e buvant à ce pain, Et qui se sentait si bien mort, et bien mort.

Une nuit cependant, que ce devoir vint, sur la machine, à travers et devant lui, sur la machine, le grognon le l'express qui grandit et fait peur, N'ayant qu'à faire un bond, sûr de tenir le poste.

Mais certain de sauver cent inconnus d'un geste, Il meurt après avoir renversé la vapeur.

M. Paul Déroulède, lui, chante la mort du soldat :

Ah ! que la mort du brave est belle ! Quelle est la mort du brave ? C'est la mort du combattant qui meurt, sans avoir fait le jour, la gloire vient l'emporter sur son tombeau.

Que de poètes encore et que de beaux vers, tour à tour signés Catulle Mendès, Jacques Normand, Francis Pitté, Louis Ratisbonne, Jean Richepin, Armand Sylvestre, Simone Arnaut et M. Camille Doucet, qui traduit de la sorte le sentiment général :

J'aime à les saluer, en leur rendant hommage, Ceux qui vont, appelés : Victimes du Devoir ! Se me demandant pas de leur dire davantage ; Car les filles de Dieu quand l'ennemi est guéri !

Ces anges, ces martyrs aux dévouements surabondants, qui ne font que leur devoir, et qui ne se soucient pas de leur nom, mais qui sont les héros pour nous !

NOUVELLES DIVERSES

M. l'abbé Bégin, qui accompagne Mgr l'archevêque à Rome, jouit d'une parfaite santé, contrairement à ce qu'a annoncé un journal de cette ville.

Les élèves des Frères de l'école de Saint-Jean, au nombre d'une centaine, sont allés en pique-nique, hier, à Sainte-Jeanne de Neuville. Partis le matin par le convoi du chemin de fer du Nord de 9 heures et demie, ils sont revenus, hier au soir, à 10 heures, enchantés de leur promenade. Les Frères les accompagnaient.

Dans la liste des docteurs en médecine, que nous avons publiée, mardi, les noms de MM. J. G. Paradis et P. Coote ont été omis par inadvertance.

Le marquis de Lorne doit publier prochainement un nouvel ouvrage intitulé : Canadian Pictures. Ce volume sera illustré d'après des photographes et des dessins originaux du Canada faits par le marquis.

La cause de Doutré contre le gouvernement fédéral a été plaidée, la semaine dernière, devant le conseil privé en Angleterre. Jugement sera probablement rendu cette semaine.

Hier, après midi, l'élite de la société anglaise, de Montréal et de Québec, s'était donnée rendez-vous, à l'église anglicane de cette ville, pour assister au mariage de Hugh A. Allan, écuyer, fils de Andrew Allan, écuyer, de Montréal, avec Mademoiselle Rae, fille unique de Wm. Rae, écuyer, de cette ville.

M. le docteur L. Gustin est arrivé Québec avec quelques jeunes cultivateurs de Folligny (Manche). Par les soins obligants de M. Lezengre, sous-chef du département de l'Agriculture et Travaux Publics, et de M. Gauthier, député de Charlevoix, M. Gustin a pu placer immédiatement ces jeunes gens dans les conditions les plus avantageuses. C'est la région du lac Saint-Jean, renommée pour la grande fertilité de ses terres, qui a été choisie.

On annonce la mort de M. Joseph Chantrel, fondateur et directeur des Annales Catholiques, revue hebdomadaire qui se publie à Paris.

Les chemins de fer et les bateaux à vapeur entre Montréal et Québec, font de brillantes recettes, cette semaine ; chaque convoi est encombré de voyageurs. On a calculé que par mois de 4,000 personnes de cette ville et des environs sont allées visiter Montréal pour assister aux fêtes brillantes qui y ont eu lieu.

Entre Montréal et Outaouais, le mouvement des voyageurs a été aussi très considérable.

Des voyageurs arrivés de Montréal, hier au soir, nous disent que la procession des bateaux à vapeur était un grand succès. Les bateaux étaient au nombre de 18 tous remplis de promeneurs. Le Canada marchait en tête. Le roi était à bord avec tous ses chevaux. Le tournoi n'a pas réussi, par suite de la lumière électrique, qui s'est éteinte à l'improviste.

Les mines d'amiantes. — L'exploitation de l'amianté, dans les cantons de l'Est se poursuit avec activité et on cite plusieurs compagnies qui emploient en moyenne de 50 à 75 hommes aux travaux d'exploitation. Ce minéral est en grande demande en ce moment et tout promet une perspective brillante, pour cette industrie. Les mines paraissent inépuisables, en sorte qu'un vaste champ est ouvert à l'esprit d'entreprise. Plusieurs exploitations nouvelles ont été commencées sur les rives du lac Noir et elles promettent de marcher à merveille.

Dissolution de sociétés. — Charles Bergevin et Cie, marchands de nouveautés, Québec. A. Pouliot et frère, corroyeurs, Québec.

Nouvelles sociétés. — A. Garneau et frère, marchands, Saint-Jeanne de Neuville ; Ant Garneau et Joseph Garneau, associés. Hagens et Hanson, courtiers et agents de bâtiments, Québec ; Hans Hagens et A. K. Hansen, associés.

Peter Baldwin, manufacturier, Québec. Hy. Griffith, manufacturier de chaussures, Québec.

Les dépêches nous apprennent qu'à Brandon et à Montréal, deux femmes ont été victimes de la coupable habitude d'allumer le poêle avec du pétrole. Dans les deux cas le bidon qui contenait le pétrole a fait explosion et les deux femmes sont mortes de leurs brûlures.

Baltimore, 26 juin. — La tempête a été très désastreuse dans le Maryland occidental. Presque toute la récolte du blé est détruite.

Les trophées du Tonkin. — Le ministre de la marine a reçu du général Millot une caisse contenant dix drapeaux pris à Bac-Ninh. L'un d'eux, le pavillon du généralissime chinois, flottait sur la tour de Bac-Ninh. Il est en soie jaune avec bordure violette, monté sur une hampe de bambou et n'a pas moins de cinq mètres de haut. Un autre est entièrement noir avec lettres blanches. Les autres sont de diverses couleurs en soie, cotonnade ou étamine anglaise. Presque tous sont montés sur bambou, avec monture en fer conique à leur extrémité inférieure, qui sert à les planter en terre. Ces drapeaux vont être envoyés à l'hôtel des Invalides.

La nouvelle horloge des Tuileries. — Depuis vingt-quatre heures une foule assez considérable, formée de promeneurs et d'habitants du quartier des Tuileries, se presse devant une horloge monumentale qu'on vient de placer entre la terrasse du bord de l'eau, à l'intérieur du jardin.

C'est une horloge hydraulique et de proportions énormes. Le monument se compose de quatre piliers d'environ huit mètres de hauteur et peints en vert.

Ces piliers sont surmontés d'un premier cadran, aux couleurs tricolores. La grande aiguille de ce cadran, qui a environ 1 m. 80 de diamètre, marque le quatrième du mois ; la petite aiguille indique le jour de la semaine.

Vient ensuite un deuxième cadran, plus petit que le premier, dont les aiguilles marquent l'heure. Le tout est surmonté d'un petit clocher portant une cloche en bronze. Au bas sont écrits ces mots : Horloge hydraulique.

Le monument, d'architecture arabe, est complètement en bois peint de couleurs criardes. Les colliers du jardin font déjà surnommer : l'Horloge kroumou.

Un centre de la construction est par l'inscription suivante : Invention de M. E. M. Elchab, interprète titulaire de l'armée d'Afrique au bureau arabe de Saida (Algérie). Médaille d'or à l'exposition de Sidi-bel-Abbès (Algérie), 1883.

Il paraît que cette horloge est un peu en retard aussi un loustic a-t-il écrit ces vers à côté :

Ton aiguille s'agit en vain ; T'es en retard, ma pauvre horloge !... Veux-tu être digne d'éloge ? Mets-toi au régime du vin. Lâche ta Wallace cascade, Ta course sera plus rapide.

C'est égal, le canon du Palais-Royal, qui s'est permis, il y a quelques jours, de partir vingt minutes trop tôt, n'a qu'à bien se tenir ! — Le Petit Monteur du 11 juin.

Une couveuse électrique. — On vient d'expérimenter à Berlin un procédé d'éclouage des poulets bien fait pour exciter la curiosité du monde savant et des éleveurs de volaille.

Un panier contenant un nid de foie est fermé par un couvercle bien ajusté. Il est garni, à sa partie inférieure, d'un diaphragme recouvrant une spirale de maillechort de 7 à 8 mètres de développement. Une batterie de six éléments, installée dans une pièce voisine, fournit l'électricité nécessaire pour échauffer convenablement en quelques secondes ces spirales de métal. Le courant passe d'ailleurs d'abord par un régulateur à levier qui permet de recourir à volonté à un ou plusieurs éléments. Comme la température doit être très sensiblement constante, le couvercle porte également un petit thermomètre dans le tube d'échappement soudé au fil de platine très fin et dont la boule de mercure se trouve dans le nid lui-même. Si le mercure s'élève au-dessus de la température normale de 31 degrés, la colonne de mercure vient à toucher le fil de platine, la batterie se trouve en communication avec un électro-aimant qui, entrant en activité, met l'appareil hors du circuit. Quand au contraire le mercure descend au-dessous d'un certain niveau, l'appareil se trouve traversé de nouveau par le courant et sa température s'élève.

DÉMÉNAGÉ. D. MORGAN, TAILLEUR.

A TRANSPORTE LE SIEGE DE SES AFFAIRES PRES LA PROMENADE DURHAM VIS-A-VIS La Place d'Armes ENCOIGNURE DES RUES SAINTE ANNE ET DU FORT, Haute-Ville.

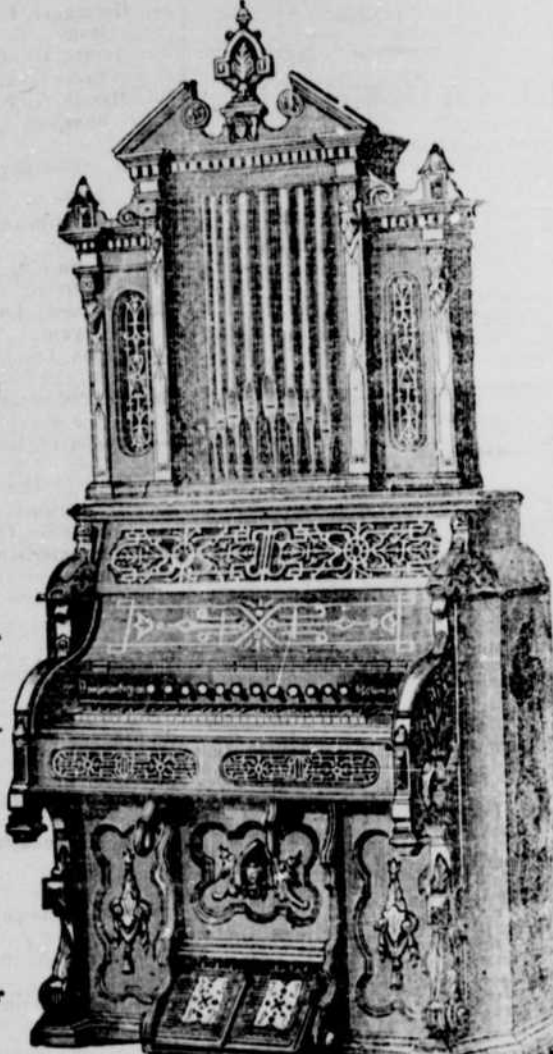
ORGUES-HARMONIUMS "DOMINION" FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE

Compagnie manufacturière d'Orgues et de Pianos DOMINION, de Bowmanville, Ont.

L'usage des églises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue garantis pour 5 ans, et surpassant en richesse, en puissance et en suavité de son les meilleurs instruments de fabrication étrangère. La supériorité des Orgues-Harmoniums "DOMINION" a été universellement reconnue par les plus grandes distinctions et les premiers prix obtenus partout où ils ont été exhibés.

ORGUES D'ÉGLISE, ORGANES À 2 CLAVIERS, ORGANES À PÉDALES Cinquante Premiers Prix aux Expositions dans différentes parties du monde.

- Paris, France, 1878 Médaille Internationale et Diplôme d'honneur.
Londres, 1876 Premier Prix.
Philadelphie, 1876 Médaille Internationale et Diplôme d'honneur.
Sydney, Australie, 1877 Premier Prix Médaille Internationale et Diplôme d'honneur.
Toronto, 1878 Médaille d'Or.
Toronto, 1879 Deux Premiers Prix.
Toronto, 1880 Médaille et Diplôme d'honneur.
Toronto, 1881 Médaille et Diplôme d'honneur.
Hamilton, 1877 Premier Prix.
Bramford, 1878 Premier Prix.
Montréal, 1880 Premier Prix et deux Diplômes d'honneur.
Montréal, 1880, 1881 Hors Concours.



Conditions libérales. Satisfaction garantie. Tous les instruments sont garantis pour 5 ans, et surpassant en richesse, en puissance et en suavité de son les meilleurs instruments de fabrication étrangère. Une centaine d'instruments toujours en magasin. Prix, de \$50.00 à \$1000.00.

L. E. N. PRATTE, Dépôt Général des Orgues-Harmoniums, No. 280, RUE NOTRE-DAME, CENTRE, MONTREAL.

W. B. — La maison n'ayant plus d'agence à Québec, les messieurs du clergé qui garantissent l'usage de ces instruments. Catalogues illustrés expédiés sur demande. Une centaine d'instruments toujours en magasin. Prix, de \$50.00 à \$1000.00. 5 mars 1884.

Dr A. MAROIS, Médecin et Chirurgien.

No. 30, rue du Palais, Haute-Ville, (Ancienne maison du Dr Roy). HOURS OF CONSULTATION: 8 à 10 A. M., 1 à 3 P. M., 6 à 8 P. M. 5 mai 1883. 239-12m

G. H. BURROUGHS, Courtier d'Actions de Banques et Agent Financier.

Actions de Banques, Débitures et Secours de toutes espèces achetées et vendues ; Argent prêté ; has intérêt sur hypothèque, etc. ; Successions gérées et placements des agents faits avec prudence et sûreté. S'occupe aussi de la Vente ou l'achat de Propriétés foncières.

107, rue Saint-Pierre, Vis-à-vis la Banque de Québec, HAUTE-VILLE, QUÉBEC. 3 sept. 1883.

CHARLES COTE Médecin et Chirurgien

(Gradué de l'Université Laval) 26, rue du Palais, haute-ville. 28 avril 1882. 211

127. Publié par AUGUSTIN COTÉ, propriétaire-éditeur, sous la direction de A. COTÉ ET C. rue du Fort, n. 8, vis-à-vis la Poste, Québec. Le lit Augustin Côté ayant son domicile, rue Langelier, n. 3, en la ville de Québec.

AVIS. Le Journal de Québec EST EN VENTE CHEZ M. BELAND, 264, rue et faubourg Saint-Jean. MM. DROUIN et PRÉRE, 96, rue Saint-Joseph, Saint-Roch.

